

Vos questions / nos réponses

Que faire ?

Par [Bibi21](#) Postée le 19/11/2024 18:11

Bonjour je suis dans une impasse. Ma fille de 18 ans fume du cannabis, comme beaucoup vous me direz mais il n'y a pas que ça. Elle s'isole, elle était en échec scolaire et n'est même pas allée à l'oral du BAC, me réclame souvent 10€ , se scarifie, ne pense qu'à rejoindre ses amis pour fumer. J'ai essayé d'en parler avec elle mais elle se braque. C'est simple quand elle a fumé elle est bien, c'est ça le pire. Elle est souriante, discute avec nous, bon dévore tout ce qu'elle trouve, boit beaucoup d'eau mais des qu'elle est en « redescente » on ne peut rien lui dire, elle prend tout mal, elle s'enferme dans sa chambre, laisse traîner ses vêtements et produits de bute partout, on croirait qu'elle a le syndrome de Diogene par moment. Là ça va elle a trouvé un CDD de 2 mois ça l'occupe mais en même temps je me dis elle va tout dépenser en peu de temps avec ses amis (c'est ce qu'elle a fait avec l'argent reçu pour ses 18 ans: 700€ dépenses en joints en 1 mois). Elle est allée à une séance par mois chez une psy pendant presque 8 mois et puis elle n'a plus voulu y aller. Je sais bien que les enfants grandissent et changent ou plutôt évoluent mais un fossé se creuse entre nous et je ne sais pas comment l'aider. Le pire c'est que j'ai vécu ça a avec son père mais d'une autre façon. Je ne savais pas qu'il fumait quand je l'ai rencontré. Il se cachait et puis je l'ai découvert et s'est mis à fumer à la maison, le soir après le travail. Ça a duré 10 ans, il était invivable, parano, harcelant et puis j'en ai eu assez, j'ai trouvé sa résine et je l'ai jetée dans les toilettes et lui ai dit que j'en avais marre, que j'allais le quitter. Ça lui a fait un électrochoc et il n'y a plus jamais touché. Je n'en revenais pas. Et il est très bien depuis. Alors je ne sais pas si s'est dans les gènes mais en tout cas pour ma fille je ne sais pas comment faire...
Merci de m'avoir lue

Mise en ligne le 22/11/2024

Bonjour,

Nous comprenons que vous vous sentiez démunie vis-à-vis de votre fille. Elle est visiblement dans une grande détresse (déscolarisation, auto-blessure, repli sur soi...), que seul le cannabis paraît capable d'apaiser.

Notamment, le cannabis semble lui permettre d'aller moins mal: pouvoir échanger avec vous, être de meilleure humeur... Cependant, vous avez pu percevoir les limites de cette consommation: lorsque les effets se dissipent, votre fille n'est plus "anesthésiée" par le cannabis, elle peut se montrer irritable et renfermée. C'est le revers de la médaille: si le cannabis permet de ressentir un apaisement sur le moment, il entraîne une accentuation des symptômes dépressifs par la suite.

Mais il est très difficile, pour les personnes qui en consomment, de faire le lien entre mal-être et cannabis. Puisqu'il donne une sensation de mieux-être sur le moment, le cannabis constitue une véritable béquille sur laquelle s'appuyer. L'ôter reviendrait à être totalement déstabilisé (émotionnellement), voire à se "casser la figure". Les symptômes de sevrage cumulés à l'angoisse de ne plus pouvoir compter sur le cannabis peuvent entraîner des états de crise.

Envisager de vivre sans cette bouée paraît souvent insurmontable. Les dépenses de votre fille montrent que sa priorité est, pour le moment, sa consommation de cannabis. Cela laisse à penser qu'elle se sent incapable de pouvoir vivre sans.

Certaines études établissent un lien entre une consommation de substance chez les parents et chez les enfants, mais ce n'est pas systématique. D'autres facteurs rentrent en ligne de compte. En effet, le cannabis est un produit très présent dans notre société, et c'est un produit que rencontrent tôt ou tard les jeunes. La plupart des ados qui font l'expérimentation du cannabis n'y deviennent pas addictes. C'est souvent lorsqu'il y a un mal-être que la consommation de cannabis peut s'ancrer, puisqu'il apporte une sorte de réconfort.

Nous nous doutons à quel point cette situation peut être difficile pour vous. Entre les besoins qu'expriment votre fille, et le mal-être qui se cache derrière le cannabis, il n'est pas simple de savoir se positionner.

Nous vous encourageons à poursuivre dans cette voie, à savoir vous montrer à l'écoute et présente pour votre fille. Nous percevons toute la tendresse et la bienveillance que vous avez à l'égard de votre adolescente. Ce sont des qualités précieuses pour pouvoir aider votre fille à traverser cette période.

Nous vous proposons également de vous rapprocher d'un espace spécialisé dans les conduites addictives des jeunes. Ce sont des Consultations Jeunes Consommateurs, qui accueillent gratuitement les jeunes et/ou les parents. Vous pouvez y aller sans votre fille, si elle n'est pas prête à reprendre un suivi. Ce serait l'occasion d'être épaulée, et d'avoir des conseils sur la posture à privilégier pour accompagner votre fille dans sa prise de conscience, et son rétablissement.

Notre équipe reste disponible en cas de besoin. Notre ligne d'écoute est ouverte tous les jours sans exception: entre 8h et 2h par téléphone (au 0 800 23 13 13, appel anonyme et gratuit), ou à partir de 14h par tchat.

Nous vous envoyons tous nos encouragements pour la suite.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suiv

[Consultation Jeunes Consommateurs-Consultations Addictions Sans Substances-Familles](#)

**6 avenue Jean Bertin
21000 DIJON**

Tél : 03 80 30 46 16

Site web : www.addictions-sedap.fr

Consultat° jeunes consommateurs : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le mardi de 9h à 18h. Assurée par une équipe dédiée (psychologue, conseillère en économie sociale et familiale et un médecin)

Secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le mardi de 9h à 18h.

Accueil du public : Consultations Addictions sans Substances du lundi au vendredi selon les disponibilités. Accueil Familles du lundi au vendredi, assuré par une psychologue et une conseillère en économie sociale et familiale formées à l'approche systémique.

[Voir la fiche détaillée](#)

CSAPA Tivoli

**7 rue Fevret
21000 DIJON**

Tél : 03 80 30 46 16

Site web : www.addictions-sedap.fr

Secrétariat : Lundi-mercredi-jeudi de 9h-12h/ 14h-18h, mardi 9h-18h, vendredi 9h-12h/ 14h-17h, .

Accueil du public : Consultations médicales: mardi 9h-13h30, lundi-mercredi-jeudi 9h-11h30, vendredi 9h-11h30 /14h-16h30 - Consultations psycho-sociales: du lundi au vendredi 9h-12h/14h-18h.

Substitution : Consultations médicales: mardi 9h-13h30, lundi-mercredi-jeudi 9h-11h30, vendredi 9h-11h30 /14h-16h30

Consultat° jeunes consommateurs : Pour les 18-25 ans. Sur rendez-vous. Accueil assuré par un éducateur spécialisé le mardi 9h-12h/ 14h-18h.

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [Une CJC, qu'est-ce que c'est ?](#)